

# AmaIlgAMEs

Bulletin de liaison  
N°13 Mai 2003



*Le bureau de la FNAME en février 2003*

Dans ce numéro :

**Actualité et activités de la FNAME** p3

**Courrier des Associations** p14

**Forum** p26



Fédération Nationale des Associations de Maîtres E

# SOMMAIRE

## **Actualités et activités de la FNAME**

- Compte rendu BN du 14 février 2003 p3  
*Orientations de l'AME 17*
- Compte rendu CA du 15 février 2003 p5
  
- Les commissions p11
  - La commission « Maîtres E en classe »*
  - La commission « Langage »*

## **Courriers des associations**

- Les orientations du bureau de l'AME 17 p15
  
- Comptes-rendus de conférences
  - AME 17 L'entretien avec les familles* p19
  - AME 17 Travail du maître E au sein de la classe* p21
  - AMEID 69 Forum Hétérogénéité* p23

## **Forum**

- Prise en charge multiples p27
- Évaluations nationales p28
- Recherche illustrations pour AMALGAME p29

## COMPTE RENDU du BN du 14-02-2003

Tous les membres du Bureau étaient présents.

### □ **Fonctionnement interne**

Les différentes propositions émanant des avis des membres du BN sur des sujets de travail interne au BN seront centralisées par le président qui tranchera après information et échanges avec tous les membres du BN. Toute décision importante sera soumise au vote.

### □ **Point sur les adhésions**

4 associations ont envoyé un bon pour pouvoir pour les représenter au CA du 15-02-2003, ce qui laisse présager une participation effective des associations au CA. Nous enregistrons 27 adhésions d'associations dont 2 devraient se concrétiser au CA.

Le BN n'a pas beaucoup de retour d'informations des associations adhérentes et souhaiterait plus d'échanges.

### □ **Le bulletin Amalg'Ame**

Le sommaire prévu pour le n°13 :

- les comptes-rendus de ce bureau et celui du CA de 15-02-2003
- la motion " Vers la médicalisation des difficultés d'apprentissage ? "
- Texte de Louis avec la réaction de Chantal sur " les prises en charge multiples "
- Contribution de l'AME 17 dont Martine doit fournir le texte sous forme de fichier.
- Questionnaire émanant de la commission " Travail du maître E en classe "
- Texte " Evaluation " envoyé par l'AME 72 pour la commission " évaluation du langage au cycle I "
- Texte " Evaluations " AME 66

### □ **La journée nationale de la FNAME**

Les discussions autour du programme, des intervenants, ont abouti au choix de maintenir la possibilité de tenue de Tables Rondes en deuxième partie de l'après-midi.

Gérard contacte J.J. Guillarmé pour confirmer sa participation et une salle éventuelle.

Maryline contacte Alain Brun.

Pour les tables rondes :

Louis contacte Monique PRE du GREX.

Didier contacte Jeanine VALENTIN (modules Planchon).

Laurence contacte Nadine Faingold, également Brigaudiot ou équipe PROG pour table ronde

La salle qui conviendrait le mieux serait l'IUFM d'Antony, car il y aurait la possibilité d'avoir un amphi de 300 personnes et des salles pour les tables rondes.

La gratuité pour les adhérents à la FNAME est souhaitée, le tarif pour les non adhérents sera discuté au CA.

La répartition des tâches matérielles sera évoquée au CA, même si vraisemblablement ce sont les membres du BN qui en auront la plus lourde part.

## ❑ **Motion à propos de la médicalisation des difficultés scolaires**

Le texte proposé par Didier et amendé par Louis, Gérard, Martine et Chantal a occupé à juste titre, un grand moment de ce BN.

Une mouture sera proposée dans la réunion du CA le lendemain pour recevoir d'éventuelles modifications. L'adoption, par la majorité du CA, d'une motion permettra aux représentants de la FNAME d'être mandatés pour tenir une position lors de la rencontre avec les partenaires : FNAREN, AFPS.

## ❑ **Rencontres des partenaires FNAREN, AFPS**

Le sujet de ces rencontres sera l'échange d'informations quant à la position respective des fédérations des personnels de l'AIS en relation avec les applications de la circulaire du "*plan d'action pour les enfants et adolescents atteints de troubles spécifiques du langage oral et écrit*". L'option de rencontrer les partenaires lors de deux réunions différentes est retenue par l'ensemble du BN.

La FNAREN a proposé la date du 5 avril pour une rencontre avec la FNAME.

Cette date est acceptée par la FNAME qui organisera un BN la veille. Cela permettra aux membres volontaires de notre fédération de participer à cette réunion.

Le Président de la FNAME proposera à l'AFPS cette date à une heure différente pour une rencontre de membres du BN de nos deux Fédérations.

Les prises de décisions quant aux actions à mener en partenariat se feront vraisemblablement lors d'une rencontre ultérieure commune aux trois fédérations.



COMPTE RENDU  
CONSEIL d'ADMINISTRATION de la FNAME  
du 15 février 2003

**19 Associations présentes** : AME 14, AME 16, Maiteor 21, AME 22, AME 27, AME 28, ADP 29, AME 36, AME 45, AME 66, AMEID 69, AME FC, AME 73, AME 78, AME 79, AME 81, AME 86, AME 91, AME 92.

**4 Associations représentées par “ bon pour pouvoir”** :  
AME 12, AME 17, AESE 34, AME 72



Avec 23 associations représentées sur 27 associations adhérentes, le quorum est atteint.

Un tour de table a permis à chacun de se présenter et de pointer les informations essentielles émanant de son département.

- ***La formation CAPSAIS*** a été généralement commentée notamment il se confirme que la modalité “ formation présentielle ” est en voie de disparition. La formation initiale CAPSAIS Ediffère selon les régions géographiques par ses modalités d’organisation. Les modalités de formation initiale au CAPSAIS, en alternance (*3 ou 4 semaines en poste puis 2 semaines de formation en centre comme en Savoie ou 2 jours en poste et 2 jours de formation en centre comme en Indre et Loire*) ou en exercice (*une journée hebdomadaire de formation en centre et le reste du temps en poste*), tendent à se généraliser souvent au détriment d’une formation réellement professionnalisante. La démultiplication des centres de formation a entraîné l’intervention de formateurs non spécialisés. Par

le fait, la perte de qualité du savoir transmis s'est généralisée. Dans le même temps, le ministère a instauré la diminution du volume horaire de formation théorique auprès des stagiaires.

En conséquence, les associations départementales sont sollicitées par ces nouveaux collègues. Cette variabilité des modalités de la formation initiale engendre un besoin de clarifier la fonction et le rôle du maître E.

L'identité professionnelle ne peut que souffrir d'un tel décalage de formation entre les collègues.

Parallèlement et de manière générale, la formation continue est réduite à une peau de chagrin puisque l'objection principale invoquée est le manque de budget qui est principalement alloué à la formation initiale.

- D'autre part, nous apprenons la création d'un DESS AIS à l'université de Rennes 2.

- M.F.A., des Maîtres Formateurs Associés, à Bordeaux et Dijon, ont une convention entre IEN et IUFM pour une demi-journée hebdomadaire déchargée qu'ils emploient à visiter les stagiaires sur leur poste. Ces maîtres formateurs sont rémunérés et ont des frais de déplacement pour cette fonction.

- Le fait que des non spécialisés puissent remplacer les stagiaires quand ils sont en formation en centre, souligne le fait que notre fonction n'est pas réellement reconnue comme spécifique.

L'AME 17 soulève le problème des postes spécialisés E pourvus provisoirement par des non spécialisés qui sont chargés de dispenser du "soutien" au sens de répétition.

Pour éviter la transformation en postes E des postes G non pourvus, et occupés par des non spécialisés chargés de "soutien", l'AMEID 69 et l'AREN 69 ont rencontré ensemble l'IA de leur département.

- Christian Le Palec et Christine Hontarrède de l'AME 78 soulèvent la question de principe relative à la présence aux réunions de la FNAME sur des temps non travaillés. Sont invoqués les différences de traitement selon les Inspecteurs d'Académie.

Nous souhaitons faire reconnaître notre fonction auprès de la hiérarchie ainsi que celle de notre devoir de réflexion sur la pratique (cf. référentiel du CAPSAIS).

Aussi il est décidé de l'envoi d'un courrier aux IA des départements ayant une association adhérente à la FNAME pour les informer de la charge électorale du représentant de cette association départementale auprès de la fédération.

Nous souhaitons que cela facilitera l'obtention de l'autorisation d'absence qui ne peut être refusée pour la participation à un Conseil d'Administration, d'autant que l'association en question est une association professionnelle.

### □ ***Médicalisation des difficultés d'apprentissage ?***

L'AME 73 se trouve dans le département pilote de l'équipe de Zorman.

Catherine Burelle, représentante de l'AME 73, nous informe de la création de 2 classes CLIS spécialisées "dyslexie" fréquentées par des enfants recrutés par la CCPE.

Après le bilan établi par le psychologue scolaire, celui d'un orthophoniste et un bilan neuro-psychologique établi au CHU de Grenoble, la CCPE a statué sur le handicap de ces enfants du fait de leurs difficultés d'apprentissage de la lecture et de l'écriture.

Cette classe est attribuée à un enseignant spécialisé CAPSAIS A (déficients auditifs). Autant dire que la spécificité de la formation de l'enseignant recruté trahit également l'absurdité de cette décision qui pourrait prêter à sourire s'il ne s'agissait d'enfants.

Sylvie Moreau (AME 28) signale qu'à l'initiative d'une association de parents d'enfants dysphasiques ou/et dyslexiques, une structure "dyslexie" tenue par un maître E aidé d'un orthophoniste et d'un psychologue privé a été créée. Cette structure accueille des enfants diagnostiqués dysphasiques avec troubles associés (en effet, la dysphasie peut être un des symptômes d'un trouble plus lourd comme ceux rencontrés dans la maladie mentale, la psychose autistique par exemple).

Les enfants y sont orientés après un bilan médical (test conçu au CHU de Grenoble) et une décision de la CCPE et celle de la CDES.

La confusion entre les enfants atteints de troubles mentaux et ceux ayant des difficultés persistantes d'apprentissage (celui du langage écrit) pourrait ainsi permettre de recruter pour une CLIS, des enfants malades et des enfants en grande difficulté au niveau des apprentissages scolaires.

**Nos craintes se réalisent plus vite que nous aurions pu le croire.**

**La mise en place des circulaires n°2002-024 du 31 janvier et n°2003-213 du 30 avril 2002 sur “ *les troubles spécifiques du langage oral et écrit* ” et “ *Adaptation et Intégration scolaires* ” est à l'œuvre. Ces créations de CLIS “ *dyslexie* ” découlent de la possibilité nouvelle pour les CCPE de recruter donc de définir handicapés des enfants ayant “ *des difficultés cognitives électives* ”.**

**Le BN de la FNAME propose le vote d'une motion (annexe 1) sur le sujet du risque de la médicalisation des difficultés d'apprentissages scolaires.**

La motion est adoptée à l'unanimité.

### **Contact AFPS et FNAREN**

La F NAME a pris contact avec les collègues de la FNAREN et de l'AFPS dans le but d'échanges sur ce sujet qui les préoccupe également. Une première réunion doit se tenir le 29 mars afin de définir quelle action commune serait envisageable pour affirmer nos positions d'une manière autrement prise en considération qu'un simple courrier ou une audience au ministère.

### □ **Bulletin Amalg'AME**

Dorénavant, la mise en page sera faite par Joël Petot (Maiteor 21) qui s'est aimablement proposé pour cette tâche.

### □ **La journée nationale de la FNAME**

#### Décision de l'organisation du temps de la journée

- 9h30 Accueil
- 10h00 Conférence traitant de la dimension relationnelle de l'aide à dominante pédagogique (Alain Brun)
- 11h00 Conférence sur l'aspect cognitif de l'aide à dominante pédagogique (Joëlle Pojé ou José Seknadje-Askenazi)
- 12h15 Pause Repas
- 14h00 Conférence sur la spécificité du maître E et la présentation d'un outil de communication entre l'enseignant spécialisé et l'enseignant de la classe (JJ Guillarmé)
- 15h00 Tables rondes : Nadine Faingold (contactée par Laurence)
- 16h30 Regroupement des participants et Clôture à 17h30

La tarification est à décider en fonction des coûts prévisionnels mais devrait osciller entre 15 à 20 euros pour les non adhérents à la FNAME. La gratuité est décidée pour les adhérents FNAME.

La réalisation de la plaquette d'information devra être étudiée ainsi que les moyens de diffuser l'information le plus largement possible dans la profession mais aussi auprès des associations de parents, des éditeurs qui pourront tenir un stand s'ils le souhaitent.

Louis Pastor se renseignera sur la marche à suivre auprès d'un imprimeur.

Le lieu est encore à arrêter mais les contacts déjà pris devraient permettre une décision assez rapide.

## □ **Les Commissions**

### - Commission L'adaptation au cycle 3 :

Adresse : [sylramette@net-up.com](mailto:sylramette@net-up.com)

Les collègues soulèvent des problèmes de fond :

- la nature des aides spécifiques au cycle 3
- le travail du rapport au savoir et au langage par les ateliers philosophiques
- l'aide doit-elle être intensive sur un laps de temps assez court ?
- l'aide doit-elle porter sur tous les domaines d'apprentissages scolaires ?
- le sentiment d'inefficacité de ces aides se dégage de l'ensemble des réponses.
- Est-ce de la compétence du RASED ?
- Peut-on refuser une aide du RASED? Question de l'étayage permanent qu'il faut parfois savoir arrêter.

Une remarque sur les PPAP : c'est la contractualisation de l'aide dans la classe par l'enseignant de la classe. L'existence d'un PPAP n'exclut pas l'aide d'un enseignant spécialisé.

Le prolongement du travail de cette commission pourrait s'orienter vers la conclusion émanant de l'analyse des réponses reçues au questionnaire.

Un autre prolongement envisagé est de recueillir des comptes- rendus d'expériences professionnelles.

**D'une manière générale, il serait plus intéressant bien que plus long à traiter que chaque AME retourne tous les questionnaires qu'elle a pu recueillir de ses adhérents.** Cela permettrait d'avoir des réponses plus personnalisées, moins générales, et de ce fait plus riches d'informations.

**L'AME 21 propose de diffuser 3 ou 4 questions pour approfondir le débat.**

### - Commission Travail en classe de l'enseignant spécialisé :

Adresse : [alain.thomazeau@freesbee.fr](mailto:alain.thomazeau@freesbee.fr) tél :06.73.34.59.60

Tous les questionnaires individuels sont à envoyer à Alain Thomazeau via l'AME du département d'origine ainsi qu'une synthèse émanant de l'AME du département (cf questionnaire en annexe 2).

### - Commission Prévention/Evaluation en GS-CP :

Adresse : [pfourrier@caramail.com](mailto:pfourrier@caramail.com) tél :02.43.42.57.29

Ont eu une demande institutionnelle de travail avec l'IEN AIS sur :

- l'évaluation des compétences en langage oral
- La définition de situations permettant d'évaluer ces compétences (cf document en annexe 3)

## □ **Recherche avec Guillarmé**

Le travail du groupe de recherche a débouché sur l'élaboration d'un outil de communication entre l'enseignant spécialisé et le maître de la classe. Après l'expérimentation mise au point par le groupe de travail et menée par ses membres, l'outil sous forme de questionnaire répond à l'objectif de concevoir un support d'entretien dynamique entre les deux interlocuteurs que sont le maître et l'enseignant spécialisé.



D'une part, il permet de mettre en évidence les contradictions potentielles du discours recueilli (de l'enseignant), d'autre part il peut servir de base de réflexion pour l'enseignant et lui faciliter la définition d'un projet d'aide.

L'évaluation de l'enfant est abordée, non pas dans l'optique de combler ses manques mais pour chercher comment développer ses compétences scolaires, cognitives, relationnelles, sociales.

A l'issue de cette recherche, JJ Guillarmé souhaite publier un livre sur l'Aide dont un des chapitres porterait sur cet outil en tant que support de communication. La FNAME serait co-auteur et de ce fait percevrait sa quote-part de droit d'auteur.

Le projet de la FNAME en relation avec cette recherche est de publier l'outil accompagné de suggestions pour son exploitation.

### ❑ *Frais de déplacement*

Pour l'instant, nous n'avons pas d'information relative à des revendications menées à leur terme, malgré le courrier émanant de l'AME 49 qui nous a transmis l'information du SNUIPP 49 (*voir sur le site*) quant à la décision du tribunal administratif faisant jurisprudence en la matière.

L'AME 14 communique qu'un collectif départemental regroupant les syndicats, des associations de parents d'élèves et les associations de professionnels de l'éducation nationale a rencontré l'Inspecteur d'Académie à ce sujet.

### ❑ *Coût de l'adhésion à la Fname*

Sylvie Meunier de l'AME 28 fait remarquer que le coût de l'adhésion à la fédération représente 50% du budget de leur association.

Cette décision de l'AG du 1<sup>er</sup> octobre 2002 fixant la cotisation à 11 euros par adhérent **permet un fonctionnement minimal avec le remboursement total par la fédération des frais de transport de 4 BN et 2 CA** (l'AG devant se tenir lors d'une journée suivant un CA pour ne cumuler qu'un seul déplacement).

### ❑ *Communication entre Fédération et associations départementales*

Les informations émanant du BN et du CA seront diffusées par e-mail aux représentants des associations départementales qui se chargent de les diffuser auprès de leurs adhérents.

Il est rappelé que **pour un bon fonctionnement du courrier électronique il est très important d'être rigoureux**

Chacun doit renvoyer un accusé de réception pour confirmer à l'expéditeur que cela a bien fonctionné (un "ok bien reçu" est rapidement rédigé).

Penser à bien noter son adresse et surtout tout changement ou interruption d'adresse de messagerie ; en envoyant un mail au secrétariat : [chantal.dubon@worldonline.fr](mailto:chantal.dubon@worldonline.fr)

La secrétaire enverra la liste des adresses des représentants élus au CA pour cette année jusqu'à la nouvelle AG.

Le code du site pour l'accès aux pages réservées aux adhérents doit être modifié courant mars, chacun recevra le nouveau code par un e-mail du secrétariat.

La date du prochain CA devrait être celle du samedi 10 mai, mais une convocation officielle vous arrivera du secrétariat.

Le prochain BN aura lieu le vendredi 4 avril.

Cette journée de réunion a permis à un grand nombre des représentants départementaux de se rencontrer. Les échanges ont été riches d'informations sur les fonctionnements de l' AIS dans les départements concer-

nés. Chacun a pu repartir avec le sentiment que nous rassembler pour échanger, mutualiser nos réflexions et nos analyses enrichit l'expérience professionnelle. Les comptes-rendus des commissions seront un atout pour faire connaître nos positions et mieux définir notre fonction auprès des collègues. La fédération est l'expression de ses adhérents qui développent et soutiennent les initiatives de communication des réflexions sur notre pratique professionnelle.



### ANNEXE 1 : Motion adoptée à l'unanimité au CA du 15/02/2003

## **Vers la médicalisation des difficultés scolaires ?**

Le gouvernement précédent, sous la responsabilité des Ministères de l'Emploi et de la Solidarité, de l'Education nationale et de la Recherche via la Ministre de l'emploi et de la solidarité (E.GUIGOU), du ministre de l'éducation nationale (J. LANG), du Ministre de la recherche (R-G. SCHWARTZENBERG), de la Ministre déléguée à la famille, à l'enfance et aux personnes âgées (S. ROYAL) et du ministre délégué à la santé (B. KOUCHNER), a présenté dans la circulaire n°2002-024 du 31 janvier 2002, "*la mise en œuvre d'un plan d'action pour les enfants atteints d'un trouble spécifique du langage oral ou écrit*".

Ce plan déclare avoir pour objectif un "*meilleur repérage et dépistage et une prise en compte plus efficace des troubles spécifiques du langage*" grâce à "*la réflexion menée par l'équipe éducative, associant nécessairement à l'enseignant les personnels des réseaux d'aide spécialisés, le médecin et l'infirmière de l'éducation nationale ainsi que les parents d'élèves.*"

Deux dépistages doivent être réalisés, le premier par le médecin de la PMI à l'occasion du bilan de 3-4 ans et le second par le médecin de l'éducation nationale auprès des enfants de 5-6 ans. Ce dernier, régi par l'article L.541-1 du code de l'éducation nationale, prévoit une visite médicale des enfants au cours de leur sixième année, consistant jusqu'alors en un bilan de santé. La présente circulaire stipule qu'"*il convient de le faire évoluer (le bilan) afin qu'il soit clairement un moyen d'explorer les capacités langagières des enfants et qu'il puisse conduire à un échange entre la famille, les personnels de santé et les*

*professionnels de l'enseignement. A cette fin, des outils d'évaluation et du dépistage des troubles du langage feront l'objet de recommandation par une commission d'experts pluridisciplinaires. ”*

Selon cette circulaire, “ *les groupes de coordination départementaux Handiscol constituent l'instance d'analyse de ces besoins et d'élaboration éventuelle de propositions. Parallèlement, les inspecteurs d'académie, directeurs des services départementaux de l'éducation nationale veilleront à favoriser l'élaboration, avec les présidents des conseils généraux, d'une convention cadre, précisant les modalités d'intervention et de collaboration des équipes de PMI, des médecins de l'éducation nationale, des RASED, des enseignants et des autres professionnels de santé. ”*

Si l'initiative paraît louable et nécessaire, que penser de l'action de la médecine scolaire qui effectuera l'évaluation des capacités langagières et cognitives des enfants de 5/6 ans à l'occasion de leur bilan de santé ?

Il semble aujourd'hui nécessaire de se questionner, de se positionner avant que ne s'enclenche un processus qui tend vers une médicalisation de la difficulté scolaire.

En effet, est-il souhaitable que des médecins de l'éducation nationale établissent à l'occasion d'un examen médical, un diagnostic des difficultés d'apprentissages et orientent les parents de façon systématique vers une aide orthophonique ? Qualifiant la difficulté d'apprentissage de trouble d'apprentissage, nous changerions de champ de compétence et glisserions du domaine de l'enseignement à celui du soin.

Pouvons-nous accepter l'idée que les difficultés du langage ne puissent se réduire qu'à un problème neurologique ou d'apprentissage de compétences cognitives défaillantes, annihilant la fonction relationnelle du langage et la dimension affective ou psychologique de l'enfant ?

L'aide auprès d'un enfant est d'autant plus efficiente qu'elle est l'émanation d'un réel travail de partenariat dans lequel effectivement chaque professionnel assume sa fonction.

C'est dans la collaboration des enseignants, des membres du RASED et des autres partenaires de l'équipe éducative que peut s'élaborer l'aide la mieux appropriée pour l'élève.

Le risque est un glissement des aides au sein de l'école vers des structures libérales privées et d'un désengagement des pouvoirs publics.

***La FNAME pense nécessaire de sensibiliser l'ensemble des professionnels enseignants de l'école et souhaite que les fédérations des psychologues scolaires, des enseignants spécialisés des RASED se rencontrent afin de réfléchir à une position et à des actions communes.***

## Les commissions

**La commission “ *Le maître E en classe* ”** a transmis un questionnaire à remplir individuellement et à leur retourner avec une synthèse départementale si possible. L'intérêt de recueillir les témoignages individuels est de sauvegarder la richesse des expériences individuelles qui pourront leur être envoyées également. A terme, un recueil d'expériences pourrait faire l'objet d'une diffusion sous forme de brochure. (*cf. annexe 2*)

**La commission “ *Langage* ”**

E v a l u e r l ' o r a l a u c y c l e 1 (*cf. annexe 3*)

## ANNEXE 2 :

Questionnaire émanant de la commission à remplir individuellement et à envoyer à Alain Thomazeau : [alain.thomazeau@freesbee.fr](mailto:alain.thomazeau@freesbee.fr), / Alain Thomazeau, 3 rue Louise Michel 86100 Chatellerault

### **Commission FNAME “ Le Maître E en classe ”**

#### **Aide E en classe**

Avez-vous déjà eu l'occasion de pratiquer l'aide E en classe?      **OUI**      **NON**

➤ **Si oui** - à l'initiative de qui? (Maître E, classe, remédiation...)

⇒ avec quelle modalité de fonctionnement? (observation, soutien, remédiation,...)

⇒ selon quelle fréquence?

⇒ pour quelle durée?

⇒ sur quel type de classe? (organisation pédagogique: ateliers, groupe de niveau,...)

⇒ sur quel type d'école? (rurale, urbaine, ZEP,...)

⇒ pour quels objectifs pédagogiques?

⇒ l'interaction du Maître E est dirigée vers: 1 élève, 1 groupe d'élèves,...

⇒ si l'activité est commune à tous et dirigée par le maître, quel est le rôle du Maître E?

⇒ si non, modalités et rôle du Maître E?

Selon vous, quels ont été les avantages et les inconvénients?

➤ **Si non** - pour quelles raisons?

⇒ pensez-vous que le Maître E puisse travailler en classe et dans quelles conditions?

Avez-vous des compléments à apporter à ce questionnaire?

## ANNEXE 3 :

### Contribution de la commission “ *Langage* ”

#### Evaluer l’oral au cycle 1

Les maîtres E de la circonscription de Château du loir de la Sarthe travaillent à la préparation d’une conférence pédagogique sur “Evaluer l’oral au cycle 1 ”. Cette conférence s’inscrit dans la suite de 2 précédentes sur la présentation du livret vert d’évaluation, il y a 2 ans puis une seconde sur l’élaboration de fiches de préparation d’une séance de langage, l’an passé. Notre collaboration n’avait pas été sollicitée pour ces 2 conférences. Celle de cette année porte donc sur l’évaluation et sera normalement suivie l’an prochain d’un travail sur la remédiation.

Nous sommes 4 maîtres E et l’Inspectrice à plancher sur ce projet.

L’objectif est que tous les enseignants du cycle 1 aient un outil qu’ils auront élaboré en déclinant toutes les compétences à acquérir dans la maîtrise de la langue orale au cours du cycle1, à savoir : langage de communication, langage de situation et langage d’évocation. Pour chaque sous-compétences ; chaque groupe de 2 à 3 collègues élaborera une situation d’évaluation précise avec le matériel, l’organisation et les modalités de passation ainsi que les critères de réussite.

Ces compétences seront déclinées sur les 3 années du cycle, sachant qu’en petite section très peu sont encore évaluables ; l’accent sera mis sur la moyenne section.

L’évaluation des outils indispensables à la maîtrise de la langue : syntaxe, lexique et phonologie ne sera pas traitée cette année ayant déjà été abordée à partir des travaux de Boisseau et de ses grilles ; ces grilles n’ont d’ailleurs jamais été utilisées car trop complexes. De plus, dans le livret vert, les items correspondants à ces compétences sont relativement faciles à mettre en place.

En introduction, un bref rappel sera fait sur les stades de développement du langage mis en parallèle avec le développement de la personnalité. A ce propos, nous tenons à remercier l’AME 49 qui avait déjà planché sur le sujet et élaboré un tableau très clair sur lequel nous nous appuyons.

Nous espérons pouvoir élaborer un outil clair, concis et facilement utilisable en classe par tous nos collègues ; cet outil est destiné à l’évaluation en classe et non en réseau et sera passé par les enseignants des écoles concernées. Il servira à l’enseignant de base pour sa programmation , pour la constitution de groupes au sein de la classe ou pour une demande d’aide au réseau .

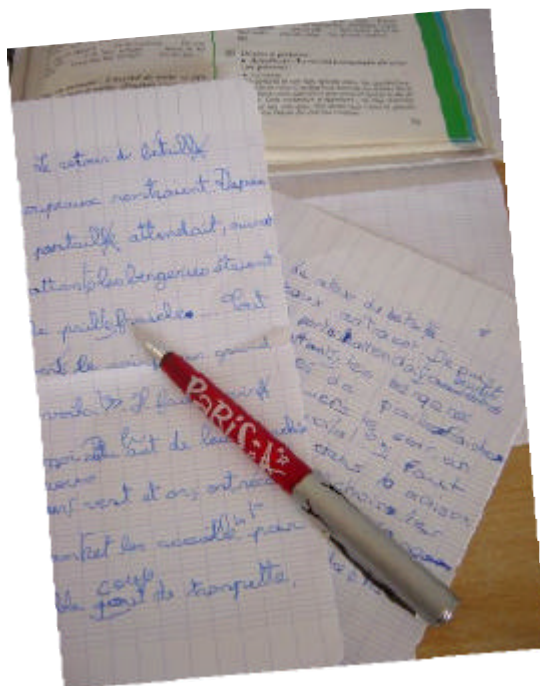
Nous vous tenons au courant de l’évolution de nos travaux.

Perrine Fourier  
Commission langage

# Courrier

## Des

# Associations



# Les orientations du Bureau de l'AME 17 2002-2003

## Objectif numéro 1 : représenter une profession, une spécialisation en correspondance avec les missions des maîtres E

### **Définir notre spécificité**( statuts de l'association):

- **Travailler à expliciter très clairement les missions du ME** : site internet (se fixer l'objectif et faire ce qu'il faut pour qu'il soit ouvert fin juin.)
- **Défendre notre spécialisation en prenant position fermement sur la dénomination des personnels en place**

En effet, 14 postes G, 9 postes E, 7 postes de psychologues sont non pourvus et aucun départ en formation n'a eu lieu depuis trois ans pour les maîtres E et G. De nombreux départs à la retraite sont prévus à la rentrée 2003-2004.

De plus, on a vu se multiplier la nomination de personnels faisant fonction sur des postes E. Des postes G non pourvus sont transformés provisoirement en postes E pour être occupés par des faisant-fonction. Des personnels niveau DEUG de psychologie ont été nommés sur des postes de psychologues scolaires. Cette situation anormale ne devrait pas se reproduire l'an prochain .

A notre demande, l' IEN AIS a précisé que le personnel non spécialisé occupant un poste E ne devait pas participer au travail des RASED.. Ils ont eu deux journées de regroupement pédagogiques(en octobre ! ) pour définir leurs attributions (essentiellement du soutien). Il semblerait que certains participent néanmoins au travail RASED.

- **demande d'audience commune AME17 FNAREN et Représentant des Psychologues auprès du nouvel IA au sujet des départs en formation**

Problème des départs en formation, voici de source syndicale la carte scolaire des départs en stages longs

fonction	Nombres de postes	Nombre de collègues
Psychologues scolaires	5	5
Option D fin de formation	1,25	5
Option F fin de formation	0,5	1
Options DEF début de formation	4,25	17

pour un équivalent de 11 postes. Pas de départ pour les G car leur formation étant trop coûteuse selon l'IEN AIS et l'IA.

En Charente-Maritime il y aurait 13 candidats à la formation E. La formation s'appuie sur le BO N°29 du 19/07/01 et le BO n°8 du 20/02/03. La formation professionnelle continue d'évoluer vers une formation en cours d'exercice ; pour la rentrée prochaine ce sera une formation à distance intégrée à une formation en cours d'exercice. ... politique de décentralisation oblige : le CNEFEI devient un pôle ressource et enverra des formateurs qui seront rémunérés par l'IA avec un budget serré. A Niort, même scénario : formation en alternance en révision.

Problème des retours en classe, ce prétexte est souvent avancé pour justifier l'absence de budget formation : au plan national , on recense 7000 enseignants spécialisés qui renoncent à travailler dans l'AIS et exercent maintenant sur des postes ordinaires. 7200 postes spécialisés ne sont pas tenus par des enseignants formés (*ces propos ont été tenus par Monsieur Duhamel lors des journées IEN AIS à Surresnes en décembre 97. Ils sont parus dans le bulletin envie d'école FNAREN n°14* :.)

➤ **Obtenir les moyens de se former correctement**

demande de soutien financier et stratégique lors de nos projets : demande effectuée lors de l'audience du 29/01/03. Nous avons obtenu le soutien verbal, bien entendu.

Nous souhaitons des contacts plus suivis avec l'IEN-AIS et l'Inspecteur d'Académie (membres d'honneur) : pour faciliter l'organisation des stages, prêt de salle, liste de personnes-ressources, accès aux documents, aux moyens de transmission) aide de la conseillère pédagogique AIS (membre bienfaiteur) pour nous simplifier la tâche tout en gardant notre liberté d'action et de choix. Les relations de confiance préalables indispensables à tout travail en partenariat ne sont actuellement que partiellement réunies.

Nous avons actuellement un problème avec le règlement de la prestation de Madame Vasconcellos : Sa prestation d'avril 2002 n'a pas encore réglée par le CDDP malgré de multiples interventions auprès des personnes concernées.

Pour éviter ces problèmes , nous avons accepté avec des réserves quant aux dérives possibles que la conseillère pédagogique AIS contacte les intervenants potentiels à partir de notre demande. D'autres problèmes émergent, nous essayons de les régler au fur et à mesure !

➤ **Choix d'un thème annuel en liaison avec la FNAME**

➤ **travail du Maître E dans la classe**

Une partie sur le temps professionnel : récupérer notre journée-formation qui a été supprimée en demandant deux demies-journées : réflexion ,échanges de pratiques en relation avec le thème inscrit au PDF 2003 et sur le temps personnel : 2 réunions du mercredi matin consacrées à la mise en commun et rédaction du compte-rendu , encore un peu plus de temps personnel pour le Bureau et les volontaires !(mise en page finale, communication) .Ouverture de la préparation à tous les maîtres E volontaires. envoi du calendrier ci-joint à tous les collègues option E.

Le Maître E et l'intervention en classe  
Calendrier de l'année 2002/2003

L' Association des Maîtres E de Charente-Maritime a retenu pour cette année le thème du **Maître E et l'intervention en classe**; Monsieur Vinais interviendra donc le lundi 3 mars 2002, lors de la journée formation inscrite au PDF .Afin de préparer son intervention , nous proposons à tous les Maîtres E qui le souhaitent de nous réunir selon le calendrier et les modalités ci-jointes.

Mercredi 08 /01/2003	Matinée AME pour préparer la journée de formation avec l'intervenant. ( école de Tonnay-Charente) ( animation pédagogique ?)
Lundi 3/03/2003	Journée de formation avec Monsieur Vinais . (Salle réservée au lycée hôtelier de La Rochelle)
Mercredi 19/03/2003	Matinée AME pour échanger sur la journée de formation et l'avancée de la réflexion.(école de Tonnay-Charente) ( animation pédagogique ?)
Mercredi 2/04/2003	Matinée AME : Synthèse et rédaction des conclusions. (école de Tonnay-Charente)
Mercredi 14/05/2003	Réunion du Bureau : dernier point.
Mercredi 11/06/2003	Matinée AME : présentation du compte-rendu, bilan de l'année, préparation du thème 2003-2004. (école de Tonnay-Charente)



Certains ont demandé et obtenu auprès de leur IEN l'autorisation de comptabiliser les mercredis matins du 22/01 et du 19/03 sur le temps des conférences pédagogiques en joignant ce calendrier.

➤ **Propositions de stage 2003/2004 :**

Lors d'une rencontre avec l'IEN AIS, elle nous a demandé de lui fournir des propositions de stages avec intervenants pour monter les dossiers pour la PDF et le PAF. Lors de l'audience avec l'IA, elle réclame des projets plus complets, parce qu'elle n'a pas de temps à perdre et que vu la réduction drastique du budget formation 2004 il y a très peu de chance qu'on en obtienne ! nous ne comptons pas faire plus d'efforts dans ces conditions. Voici la liste telle que nous l'avons envoyée.

Les demandes au niveau de nos adhérents portent pour l'année prochaine sur :

- Les missions du maître E : quatre jours pour faire le point sur les missions du maître E : intervenir en cycle 3, les aides indirectes, participer au projet d'école, être référent d'un élève en intégration, travailler en équipe éducative...
- L'entretien d'explicitation
- Le conflit socio-cognitif
- Intervenir en maternelle
- Conceptualiser l'écrit
- Résolutions de problème Compréhension logique
- Stage langage et Difficulté de langage ouvert à tout public (maternelle, primaire, rased)
- Le refus du nombre
- Représentations, fausses croyances inculture

***Demande adressée à la FNAME :** serait-il possible de faire un listing des formations menées dans d'autres départements avec le nom des intervenants sollicités ?*

***Objectif numéro 2 : développer le système de communication***

**Communication interne professionnelle**

1. création d'une liste de diffusion "option E" par la plate-forme du rectorat (demande en cours auprès de L'IA. Objectif : faciliter la circulation d'informations entre maîtres E, adhérents ou non, tout en évitant la propagation des virus pour les ordinateurs personnels. Réduire les pertes de temps et les frais de gestion du courrier postal. Pour éviter la multiplication des messageries personnelles et professionnelles, il faut faire connaître la possibilité de faire acheminer automatiquement le courrier reçu à l'adresse officielle sur un compte personnel (il suffit d'entrer cet ordre dans les paramètres)
2. Possibilité d'acheminer le courrier par voie postale sur demande si enveloppe à jour (adhérent et non adhérent)

Lors de la journée formation, distribution d'un formulaire d'autorisation conforme aux textes de lois régissant informatique et libertés.

**Comment faire circuler des infos sur les conférences, formations etc...** à la personne chargée de la liste de diffusion. (qui sera responsable ?)

**Communication en direction du partenariat extérieur**

- Information en direction des parents, de nos partenaires extérieurs, des enseignants désireux de s'informer ou de se spécialiser. Comment améliorer la communication ? Le site n'est qu'une pos-

sibilité parmi d'autres. Ouverture du site prévu fin juin : *Appel à candidature pour la création d'un groupe de travail souhaitant participer à cette mise en page du site .*

➤ ***Demande adressée à la FNAME : Pourrions-nous avoir des exemplaires de la plaque FNAME pour les diffuser ? L'un des deux exemplaires que nous possédions a été remis à Monsieur l'Inspecteur d'Académie lors de l'audience du 29/01/03.***

➤ **Débatte de l'intérêt de la mise en place de correspondants syndicaux :**

**Objectifs :** faire connaître et reconnaître la fonction Maître E sans mélanger association et syndicat.(et non pas défendre les intérêts de notre spécialisation ou corporation)

(attirer l'attention sur nos difficultés professionnelles ,éviter les coquilles dans la presse syndicales, rectifier les données les confusions les erreurs ,nous aider à mieux cerner les problèmes sur le terrain.(frais de déplacement, moyens de fonctionnement),la demande des collègues, les aides refusées etc.

On peut noter les mêmes préoccupations du côté de la FNAREN ; Lors d'une rencontre inter association , nous avons rédigé et adressé un courrier commun aux différents syndicats représentant les personnels(SE, SNUI ,FO, SGEN)dans lequel nous exprimons la situation des réseaux et nos inquiétudes pour l'avenir. Nous avons laissé nos coordonnées afin de permettre aux différents syndicats de nous joindre pour plus d'information. Il nous restera à débattre de cette question au cours d'une prochaine réunion.

➤ Questions diverses :

**Point sur la FNAME avec Marie-France :** Marie-France est chargée de faire passer à la FNAME le compte-rendu de la journée formation avec madame VASCONCELLOS.(voir dossier en fin de document).  
**point sur la trésorerie avec Sylvie**(voir document adressé le mercredi 5/02/03 avec le formulaire d'adhésion au trésorier de la FNAME (Lyon )

**Le maître E peut-il être remplacé lorsqu'il effectue un stage ?**

Si vous postulez sur un stage où la nomination d'un remplaçant est prévue, **il suffit de la personne responsable de l'envoi des convocations pour prévenir que vous êtes maître E et que le remplacement n'a pas lieu d'être** . Sinon ce dernier est prévu automatiquement.



# Entretien avec les parents

## Introduction :

Nous avons en tant que maître E à assumer une mission de communication .L'entretien avec la famille est un acte que nous pratiquons régulièrement, le plus souvent à notre initiative . Nous avons tous expérimenté le bond fantastique que peut faire un projet d'aide spécialisé quand un minimum de relation de confiance et de coopération arrive à s'établir. Bien que familier de nos pratiques, l'entretien reste de toute évidence un exercice difficile qui parfois nous échappe ou nous laisse un désagréable sentiment d'insatisfaction. En tant que professionnels, nous avons à nous interroger sur cette situation très particulière mettant en jeu d'un côté comme de l'autre des perturbations inconscientes qui parasitent le bénéfice de la rencontre. Il n'est pas toujours facile d'entrer en contact avec les parents , du fait de leur propre vécu scolaire. En les conviant à s'entretenir avec nous des difficultés rencontrées par leur enfant au sein même d'une Institution qui ne les a pas toujours respectés, nous prenons sur eux involontairement un certain pouvoir. Nous créons alors une relation asymétrique qui fausse souvent le rapport que l'on espère instaurer entre la famille et l'école.

Comment réduire cette asymétrie pour donner aux parents l'espace suffisant de parole qui leur revient et respecte leur parentalité ?

Telle était la question posée lors de notre journée – formation à la Rochelle à Madame Vasconcellos, psychologue clinicienne et maître de conférence à Paris V .

## **1/ La référence psychanalytique permet de prendre conscience des enjeux lors d'un entretien.**

L'être humain nait dans une position d'impuissance, il ne peut survivre seul et il garde une trace de cette dépendance qui est plus ou moins prégnante selon son environnement. Il sort de cette dépendance au fur et à mesure de son développement. Sa progression vers l'autonomie est favorisée par son environnement.

Les mères qui ne supportent pas la séparation d'avec leur enfant lui dénie le droit à devenir grand. Quand tout se passe bien, l'enfant explore le monde et revient vers sa mère pour être réconforté. Ses expériences sont validées par sa mère qui lui donne confiance.

La période où l'enfant dit " non " , vers deux ans, est une phase indispensable pour se construire. Il dit alors qu'il existe en tant qu'individu unique. L'enfant oscille entre la dépendance totale (j'ai maman pour moi tout seul donc je renonce à être un individu séparé) et l'indépendance(je suis quelqu'un de différent et je refuse la dépendance ). S'il est soutenu, l'enfant résoudra plus facilement l'arrangement nécessaire entre l'agressivité et la dépendance. Selon le tempérament de l'enfant, il faudra le protéger du danger s'il va trop loin dans le marquage de son autonomie ou l'encourager à devenir autonome s'il ne se risque pas à quitter le cocon familial.

Il y a toutes sortes de degré entre la dépendance et l'affirmation.

Chaque parent rencontré arrive avec sa personnalité et son histoire. Il vient confiant ou méfiant, agressé ou demandeur d'aide. Nous-mêmes, nous menons l'entretien avec notre propre personnalité, notre capital confiance et notre histoire.

Puisque nous nous investissons avec notre propre degré de subjectivité lorsque nous communiquons, il est important de cerner notre propre degré de dépendance. Cela permet de bien repérer ce qui sous-tend nos interventions et nos interprétations lors des entretiens.

## 2/ Comment créer les conditions correctes d'un entretien avec la famille?

- **Un rendez-vous se prépare sérieusement.** Les modalités de prises de rendez-vous sont variées: il est possible d'écrire, de se présenter physiquement, de téléphoner, l'essentiel étant d'être à l'aise avec le moyen choisi tout en n'hésitant pas à changer si nécessaire.
- Le cadre dans lequel nous recevons les enfants et leurs parents est important. Si le lieu ne convient pas, il est important de le leur dire. Ainsi ils se rendront compte que ce n'est pas un manque de respect que nous les recevons dans un cadre négligé mais parce que nous ne disposons pas d'autres locaux. L'humiliation est une forme de blessure d'amour propre qui rend impuissante la personne qui en est victime .
- Nous devons expliciter les objectifs de l'entretien et son déroulement:

Il est important de donner la durée de l'entretien au début, ainsi ils ne se sentent pas pris au piège car ils peuvent anticiper la sortie. De plus les personnes qui ont du mal à se séparer s'y prépareront mieux.

➤ Certaines personnes peuvent avoir des fantasmes par rapport à notre rôle et il est utile de leur rappeler ce que nous faisons pour qu'ils sachent ce que nous représentons. Il est important de présenter les personnes, les lieux, les temps de prise en charge, les actions avec les enfants ...

- **Nous devons conduire l'entretien .Il en découle que la personne que nous rencontrons, enfant ou adulte se retrouve en position de soumission . Pour modifier cet écart, nous pouvons témoigner du respect pour cette personne .Cela lui permet de changer sa position et le rend responsable de ce qui lui arrive sans le dévaloriser. De même , il faut veiller à présenter un tableau en évolution d'autant plus s'il s'agit d'un enfant,. Un enfant est en développement, il est en progrès. Ce discours d'ouverture et d'espoir peut être très utile devant l'enfant. Il peut provoquer chez lui une énergie positive car nous représentons une autorité. De plus, il est important de travailler la différenciation, au sein de la même famille pour ne pas enfermer l'enfant dans les représentations familiales. Les troubles qu'éprouvent certains parents à gérer les phases d'individuation peuvent être trans-générationnels. Jouer de sa puissance sur quelqu'un de plus faible est l'un des drames majeurs de l'espèce humaine.**

- **Mener un entretien demande de se décentrer de soi et de se reconnaître subjectifs. Nous construisons tous des représentations qui nous sont propres . C'est pourquoi il est important de ne pas se laisser imprégner par des impressions Nous devons montrer des qualités de neutralité bienveillante. S'il est impossible d'être neutre, nous ne pouvons pas prendre parti. Nous aidons à expliciter la pensée de chacun, nous nous intéressons à chaque manière de penser sans accorder plus de vérité à l'une plutôt qu'à l'autre.**

- Les messages transmis lors du premier contact sont importants. Mais il y a toujours au moins deux interprétations possibles : Il n'y a pas de réponse univoque. Avant ou pendant l'entretien, on peut émettre une hypothèse .L'entretien valide ou réfute cette hypothèse : il est essentiel de savoir se remettre en question . Cependant, nos investigations ne doivent pas être perçues comme une ingérence dans la vie des parents. La relation entre les parents et les enfants ne regarde pas l'école, sous peine d'être dans la toute puissance et d'infantiliser les parents. Nous devons installer un climat de confiance. Quand les parents se sentent respectés, qu'ils sentent qu'ils peuvent avoir confiance, ils sont mieux à même de profiter de la situation pour comprendre les difficultés rencontrées. comment voient-ils leur enfant ? Que pensent-ils de la prise en charge ? Comment comprennent-ils sa difficulté? L'enfant peut lui-même intervenir pour dire ce qu'il fait, comment il agit ...

Le capital confiance se construit entre 1 et 3 ans. Un enfant qui a des parents imprévisibles n'acquiert pas le sens de sa responsabilité puisque tout ce qui lui arrive dépend du bon vouloir des autres. Son capital de confiance est très faible parce qu'il ne peut pas prévoir leur réaction. L'humiliation est une autre forme de blessure d'amour propre qui rend impuissante la personne humiliée.

- Quand le temps accordé à l'entretien arrive presque à échéance, il faut se préparer à conclure. Reprendre l'essentiel, récapituler les grandes lignes qui viennent d'émerger, prévoir la suite de l'action et le rôle de chacun permet à tous les partenaires de se séparer dans de bonnes conditions.

**La réduction de l'asymétrie et la prise en compte des enjeux rendus conscients donnent aux parents l'espace suffisant de parole qui leur revient et respecte leur parentalité. Les entretiens qui se déroulent dans les conditions préparées donc plus contrôlables offrent une chance supplémentaire à l'enfant d'entrer ou d'avancer dans son projet. Ce qui confirme notre responsabilité de maître E dans la réussite d'un entretien avec la famille.**

Quelques pistes de réflexion sur le thème qui sera abordé le 3/03/03  
lors d'une journée de formation avec Monsieur Vinais

### **Compte-rendu de la réunion AME 17 du mercredi 22/01/03**

L'intervention en classe est une demande institutionnelle formulée dans les nouveaux textes de mai 2002. Elle fait partie de la politique actuelle de lutte contre l'échec scolaire. La formation des maîtres E est plus que jamais nécessaire pour élaborer et utiliser ces nouvelles compétences. Elle doit s'articuler avec des moments de réflexion et d'échanges communs aux maîtres E, enseignants et IEN de façon à clarifier et affirmer les fonctions et rôles de chacun. Elle soulève à nouveau non pas la question de l'efficacité de nos actions spécialisées en dehors de la classe puisqu'elles ne sont pas remises en cause et mais plutôt celle de la rentabilité ; La demande pressante de l'Institution est ressentie comme une volonté de réintégrer le Maître E dans la classe pour un autre objectif que celui de re-médier aux difficultés d'un élève. Elle entretient la confusion qui persiste entre soutien et re-médiation chez nos partenaires. Certaines Municipalités semblent d'ailleurs se servir de ce prétexte pour récupérer des locaux ... Pour aller au-delà de ce ressenti réducteur, des maîtres E ont tenté quelques expériences dont ils ont bien voulu nous faire part lors de la réunion du 22/01/03.

Ces projets de Réseau s'inscrivent dans les projets d'école **dans le cadre de la prévention**. Ils semblent se dérouler plutôt en début d'année scolaire et plutôt en cycle 2 (liaison GS-CP). La demande émerge parfois des enseignants des classes. D'autres font suite à un projet initié par les enseignants spécialisés. Il s'agit alors de croiser des regards d'enseignants spécialisés E et G observant des élèves au travail avec leur enseignant référent. (intervention conjointe maître de la classe assisté d'un G et d'un E ou Maître de la classe assisté d'un seul maître spécialisé). Ces actions enrichissent les concertations avec les enseignants.

D'autres projets concernent **l'accompagnement de l'élève repéré à risque** l'année précédente.

Lorsque l'intervention en classe s'appuie sur ces deux cadres, il semble qu'elle soit positive : elle peut permettre des regards différenciés sur les enfants, elle peut modifier des comportements, elle peut aider en fin de projet au retour en classe. Bien sûr, elle suppose l'accord de l'enseignant qui ne doit pas se sentir for-

cé d'accepter la présence et le regard de l'enseignant spécialisé. Cet accord indispensable pourrait expliquer certaines résistances du côté des enseignants spécialisés ou non, qui ne se sentent pas prêts eux-même à s'engager dans ce type d'actions expérimentales. Ce qui suppose de savoir travailler en équipe avec partage des tâches, des objectifs et des fonctions clairement identifiées. L'expérience est vécue comme une prise de risque avec un taux d'échec élevé.

Certaines actions se déroulent **dans une situation d'urgence**. Elle est effectuée par le maître E parfois à défaut d'un personnel spécialisé G ou psychologue scolaire.

Ce qui pose plus de problème et qui soulève beaucoup d'interrogations, c'est la **re-médiation de type E en classe**. Ceux qui l'ont tentée ont éprouvé un sentiment soit de frustration soit d'échec : difficultés matérielles liées à l'espace, au bruit. Comment ne pas gêner le reste du groupe classe, ne pas interférer avec l'enseignant ? Qui l'enfant prend-il comme référent ? Comment lui faire prendre du recul en étant en classe ? Comment ne pas tomber dans du soutien classique ? Peut-on remédier à certaines difficultés sans sortir l'enfant de sa classe tout en gardant notre fonction de maître E ? La présence d'un tiers dans la classe entraîne des modifications dans le cadre relationnel du groupe classe ; Ces changements sont-ils toujours positifs ?

Ces réflexions ont été envoyées à Monsieur Vinais pour l'aider à mieux cerner notre thème de travail.



Réunion de maîtres E à MAITEOR 21

## Compte rendu forum “ L’hétérogénéité “ du 11.12.02.

### Fondation entreprise et réussite scolaire.

#### P.MEIRIEU.

Ce thème prend de plus en plus d’importance, il distingue trois niveaux :

#### **1. Hétérogénéité du niveau scolaire :**

Tout groupe humain est hétérogène. Cette H. est antérieure à l’existence de la classe scolaire, qui est une métaphore biologique ( classification des espèces .)

Déjà Abelard faisait classe à des groupes de 1 à 90 ans dans des granges. Pendant son enseignement chacun s’occupait ou écoutait le professeur. Ainsi les femmes nourrissaient leurs petits, les vieux s’endormaient, certains mangeaient. Foucauld à écrit à ce sujet dans  
“ Surveiller et punir ” .

Dans l’école de J.Ferry les classes accueillait des enfants de 6 à 14 ans. Le maître ne les contrôlait pas tous en même temps.

En 1908 bilan de Ms Parkest (USA). Propose un travail par fiches individualisées, permettant à chacun une progression individuelle. On classe alors les élèves en lents/moyens/rapides.

Mais cette individualisation du travail ne profite pas à tous les élèves.

#### **2. Hétérogénéité des “ styles pédagogiques ” .**

Certains élèves qui ont besoin de dialogue, d’échanges, d’entendre des consignes orales, ne profitent pas de cette progression individuelle sur fiches.

On remarque différentes stratégies d’apprentissage qui articulent la manière d’apprendre et le rapport aux objets du savoir.

Dans les années 70 on introduit le concept de pédagogie différenciée autour de la personnalité cognitive des élèves. Ceux qui ont une priorité visuelle, auditive...

Meirieu distingue deux courants :

- Le diagnostique à priori

Il s’agit d’identifier la nature de l’élève et de programmer des activités personnalisées.

Cela amène à créer une typologie des élèves qui induit une forme de prédestination qui enferme l’élève dans un destin. C’est la tentation de classer la diversité, pour la comprendre.

Mais les classifications d’élèves doivent être des organisations provisoires, qui permettent d’organiser les activités, sans cesse révisées.

- Les entrées variées.

Il est impossible d’identifier la nature d’un élève, de l’enfermer dans un fonctionnement cognitif. Il s’agit plutôt de chercher à étendre la nature cognitive du sujet par la variation des supports et des entrées dans l’apprentissage. Cela permet à tous de trouver leur entrée prioritaire et aussi de s’essayer à d’autres entrées.

#### **3. Hétérogénéité d’adhésion aux normes et valeurs.**

C’est celle qui perturbe le plus l’enseignant. La différence de niveaux ne gêne nullement dans la classe unique de J.Ferry. C’est bien les différences des comportements, les troubles qu’ils engendrent qui perturbe la classe. Un élève qui comprend mal, ou lentement, pose peu de problèmes à l’enseignant. Ce qui fait problème ce sont les troubles de comportement, le fait que l’hétérogénéité 1 et 2 ne sont plus contenues par l’homogénéité d’adhésions aux normes sociales, aux valeurs de l’institution.

Il y avait plus d'hétérogénéité 1 et 2 dans une classe unique du temps de l'école de J.Ferry que dans une classe de 5° aujourd'hui.

C'est l'hétérogénéité des comportements, l'adhésion des élèves aux normes sociales et aux valeurs de l'institution qui a changé.

Référence aux " enfants bolides " définis par F. Imbert. Ces enfants qui existent dans le passage à l'acte permanent au détriment de la réflexion.

Cela amène à trois lectures des problèmes liés aux normes de comportement :

1. Regrouper les élèves difficiles. C'est l'exclusion .
2. Pédagogie Institutionnelle.

Prendre acte que les contenants de comportements ont éclaté. Il s'agit de les reconstruire. Construire en classe les règles fondatrices du " vivre ensemble " en même temps que le rapport au savoir.

3. Nostalgie du mythe identitaire.

On serait mieux ensemble si on est identiques, proches, semblables.

L'école est au contraire la fécondité de la différence. Elle s'oppose au communautarisme qui tend à regrouper les gens en fonction de leur appartenance sociale, affective, ethnique, religieuse, comportementale...\*

*Mon commentaire :*

*C'est aussi le statut des maîtres qui a changé. Les maîtres de l'école de J.Ferry représentaient plus qu'eux-mêmes. Ils étaient porteurs de valeurs " transcendantes " qui les dépassaient : la république, la nouvelle justice, la libération des esprits, la progression sociale.*

*Aujourd'hui, un enseignant devant ses élèves ne représente plus que lui-même. Un travail en équipe pourrait faire au mieux, qu'il représente l'école où il enseigne.*

**M.C Astier** de la médecine scolaire. DPSE

- Accueil des handicapés.
- Dispositif ETALEC.

Evaluer les Troubles d'Apprentissage du Langage Ecrit. Ce dispositif est proposé, et non pas imposé aux enseignants. Il succède à l'évaluation du langage oral en GS par les élèves orthophonistes, au bilan cognitif du médecin scolaire en fin de GS.

Le dispositif consiste à évaluer les enfants de CE1, d'aider à la compréhension de leur difficulté d'apprentissage de l'écrit. Ces évaluations sont menées par les élèves orthophonistes et des orthoptistes.

Proposition est faite aux membres des Rased de rejoindre le groupe de travail. !

**O.Revol** : pédopsychiatre.

Présente une typologie des troubles d'apprentissage.

Rappelle que l'enfant est un être dynamique, en devenir et qu'on ne peut, quitte à compromettre son développement, l'enfermer dans un destin.

Rappelle que la dépression touche 4% des enfants . Un enfant en difficulté est un enfant qui souffre.

**E. Locard** Chronobiologiste.

Rappelle que les élèves ont différents besoins en sommeil et en activités physiques.

Un mauvais sommeil entraîne un manque d'attention, de concentration, de stabilité, de disponibilité aux apprentissages.

Pour bien dormir il faut avoir eu un exercice physique suffisant.



**C. Marin.** conseillère pédagogique. Lyon Croix Rousse.

Présente comme aide à la gestion de l'hétérogénéité des valeurs et des comportements, l'utilisation des ceintures de comportement.

Les comportements sont critériés, progressifs pour chacun, selon son rythme et donnent des droits.

**G. Lissac.**

Propose l'hétérogénéité des situations et non pas des personnes.

Il propose d'observer un enfant primo-arrivant, dans son adaptation à l'école. Ce n'est pas sa personne qui souffre d'inadaptation mais le contexte, la situation ( langue étrangère) dans laquelle il vit.

Ainsi le contexte socioculturel, des situations communicationnelles différentes, inter-culturelles, font que de nombreux élèves se retrouvent dans une situation d'étrangeté par rapport à la situation scolaire, semblable à celle du primo-arrivant.

**J.P Herrera.** Directeur d'école.

Ne plus rechercher l'impossible homogénéité en créant des classes de cycles: GS/CP/CE1 et CE2/CM1/CM2.

On fait ainsi la classe aux élèves et pas au groupe virtuel. Le cycle est un groupe de vie et d'apprentissage.

L'individu ne se situe pas par rapport à un niveau, à un groupe mais par rapport à sa propre progression.

Le modèle des plus grands permet d'activer l'envie d'apprendre.

Les grands en se tournant vers les petits gagnent en gain narcissique.

Distingue le soutien à l'enseignement qui simplifie la tâche et le soutien à l'apprentissage qui aménage le processus d'apprentissage. Par ex. le lecteur débutant travaille sur le même texte que le lecteur expert, mais on lui apporte un lexique/images qui lui permet une autonomie d'apprenant.

Louis Pastor. Ameid 2002.



# Forum



## PRISES EN CHARGE MULTIPLES.

Pourquoi des prises en charges multiples ne sont pas recommandées par les membres du R.A.S.E.D :

Certains enfants bénéficient d' une aide psychologique au CMP, d'une aide orthophonique à l'extérieur de l'école. Il n'est alors pas conseillé d'y rajouter une aide interne pour les raisons suivantes :

-Un enfant doit **investir** une aide pour qu'elle soit efficace. Lorsqu'elle sont trop nombreuses, l'effort d'investissement risque d'être trop fort pour l'enfant. Il doit investir l'enseignement dans sa classe, la relation maître élève, doit investir l'aide psychologique et sa relation au thérapeute, doit investir l'aide orthophonique et sa relation à l'orthophoniste...Tous ces investissements risquent de peser trop lourd et de créer l'abandon chez l'enfant. Un enfant qui n'investit pas la situation, ne peut pas y être aidé.

-Un enfant doit **identifier** clairement la situation où il doit s'impliquer. C'est cette identification qui donne du sens. Il ne se comporte pas avec son maître comme avec ses parents, il n'y vit pas les mêmes enjeux. Il devra aussi identifier ce qui se joue chez avec le thérapeute ; le dispositif, les enjeux. Et aussi chez l'orthophoniste.

A chaque fois il doit être différent, adapté à la situation. Cela représente un effort réel dans la multiplication.

Il risque, si ces efforts sont trop lourds de sombrer dans la confusion des situations, dans l'absence de sens, et de ne pas en tirer le profit attendu.

-Un enfant en situation de faiblesse scolaire à qui on propose de nombreuses aides, en plus de l'aide de son enseignant, risque de ne pas faire le lien entre toutes ces aides qu'on lui apporte et les résultats scolaires. Plus les aides sont nombreuses plus il y a injonction à réussir. Si la réussite n'est pas à la hauteur des aides multiples ( le peut-elle ?) c'est l'estime que l'enfant a de lui-même qui risque de s'effriter. Et **l'estime de soi** est un moteur de l'apprentissage. Ces aides multiples risquent d'augmenter la dette de l'enfant, de la rendre impossible à rembourser. “ Avec tout ce qu'on fait pour moi, je dois être bien nul. ”

La circulaire du 9 mai 2002 rappelle que “Toute forme d'aide spécialisée revêt une signification aux yeux des élèves et suscite en même temps une inquiétude face aux difficultés reconnues. Il est donc essentiel que l'élève soit associé à la démarche et en perçoive clairement **le sens et l'utilité.**”

N'oublions pas que les enfants à qui nous proposons toutes ces aides, sont en difficulté d'adaptation première : à leur place d'élève. Ce sont déjà les plus fragiles dans leur personnalité.

Quand il apparaît malgré tout, que plusieurs aides sont nécessaires, il faudrait les hiérarchiser. Se demander quelle est l'aide la plus importante. Essayer de résoudre les différentes difficultés l'une après l'autre. Ne pas sombrer dans la confusion où rien ne se crée.

## Évaluations nationales

Il y avait déjà des évaluations nationales des enfants en CE2, 6<sup>ème</sup>, et seconde en début d'année. Il y en a depuis la rentrée 2001 en CP et grande section maternelle, en début d'année.

La justification aux évaluations est d'aider les maîtres “à faire le point en début d'année scolaire sur des compétences et des difficultés de leurs élèves...”

Evaluer ce qui a été fait est une pratique nécessaire dans l'enseignement, notamment pour réajuster ou approfondir ce qui doit l'être.

Mais il n'est pas banal d'évaluer ce que l'on a pas encore fait. Or, les évaluations nationales sont pratiquées AVANT l'enseignement par le maître concerné, au lieu de l'être APRES. Ce n'est pas une petite différence. Elle part d'un point de vue nouveau dans l'éducation, dont on voit la marque ailleurs. Ainsi, il est moins question aujourd'hui d'*échec scolaire*, et davantage d'*enfant en difficulté*. La formule indique que la difficulté ne serait pas celle de l'école à transmettre des savoirs, mais celle de l'enfant, préalable même à l'enseignement.

La circulaire de l'éducation nationale (BOEN, juillet 2001) dit qu'il s'agit de “concevoir la programmation des activités” : mais en bonne pédagogie, les programmes nationaux – et non la programmation spécifique - ne sont pas définis par ce que les enfants en connaîtraient déjà, mais par ce qu'il convient de leur enseigner. Les programmes considèrent *a priori* que tous les enfants sont susceptibles d'avoir accès à ce qui est enseigné. Avec les évaluations systématiques et nationales, ce n'est plus cela : on considère *a priori* que certains n'y auront pas accès, qu'il s'agit de *repérer* (c'est le terme employé par le ministère, préféré à celui de “*dépister*”). C'est d'ailleurs dans le contexte de repérage des dyslexies *a priori*, c'est à dire avant l'enseignement de la lecture que sont nées les évaluations de début grande section de maternelle et début CP.

C'est incontestablement un esprit nouveau qui souffle dans l'enseignement. Il inquiète beaucoup les professionnels qui s'occupent des “*enfants en difficulté*”.

Chantal Dubon pour l'AME 66

## Recherche illustrations pour AMALGAME

Suivant les traces de mes valeureux prédécesseurs, Alain Gaufreteau et Laurence Boura, pour la mise en page de notre bulletin AMALGAME, je vous adresse ce message d'aide.

J'aurais besoin de quelques documents pour illustrer les articles de notre modeste revue.

Sans avoir la prétention de chercher des productions artistiques adaptées au contenu précis de nos articles, je suis preneur de dessins d'enfants, de croquis ou caricatures dessinées sur un coin de feuille ou de nappe de table, de photos d'intérieur de classe, de salle de RA-SED ou de matériel pédagogique « spécialisé », de photos d'enfants (avec l'accord des parents !), de photos de Maîtres E « en action », etc ...

L'humour, le sérieux, le pédagogique, l'artistique et le sans étiquette sont les bien-venus.

Envoyez-moi vos trouvailles:

\* soit par e-mail au format JPEG à l'adresse = [joelpetot@libertysurf.fr](mailto:joelpetot@libertysurf.fr)

\* soit par la poste à l'adresse =

Joël Petot / 57 A

rue d'Auxonne 21 000 DIJON

Dans l'attente de recevoir votre participation imagée avec vos suggestions d'articles, merci.

Joël Petot

